

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 22.10.2015	Heure	Numéro	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Formation professionnelle FFPP	Lié à : (obligatoire) ad 15.030
Titre : Amendement au projet de décret instituant des aides à la création de nouvelles filières de formation professionnelle duale dans les domaines techniques	
Contenu : Article 3, alinéas 2 et 3 ² La participation aux investissements est versée en priorité pour l'acquisition et l'aménagement de locaux, l'acquisition d'équipements et de matériels permettant <u>la création de nouvelles places d'apprentissage duales</u> . ³ <u>Supprimer.</u>	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Annie Clerc-Birambeau, présidente de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
[]	[]	[]